

**Christoph Mauntel, Gewalt in Wort und Tat. Praktiken und Narrative im spätmittelalterlichen Frankreich, Ostfildern (Jan Thorbecke Verlag) 2014, 539 S. (Mittelalter-Forschungen, 46), ISBN 978-3-7995-4364-4, EUR 55,00.**

rezensiert von/compte rendu rédigé par  
**Stéphane Péquignot, Paris**

Comment (se) représente-t-on la violence, dans le royaume de France, pendant la guerre de Cent Ans? En formulant une telle question, Christoph Mauntel rejoint dans ce livre issu de sa thèse les préoccupations de nombreux historiens attentifs à l'imaginaire et aux représentations des hommes et des femmes de la période médiévale. De façon classique et bienvenue, l'enquête s'ouvre par une mise au point terminologique. Cela permet d'identifier un premier obstacle, l'écart constaté entre la notion allemande actuelle de »Gewalt« et celle de »violence« en moyen français. D'après l'auteur, quelque peu critique à l'égard de Tobler-Lommatzsch, la »violence« n'aurait pas alors, à la différence du sens qu'elle revêt communément dans notre vocabulaire, été conçue aussi nettement comme un recours injustifié à la force physique ou à la contrainte. Par conséquent, l'objet de l'ouvrage est un »anachronisme contrôlé« (Peter von Moos). Son enjeu est, en reprenant une définition de Gerd Melville, d'analyser la violence comme » une action intentionnelle, qui vise à porter dommage à l'intégrité corporelle d'une personne et, au sens large, à son anéantissement. Cela intègre l'humiliation, la privation de liberté corporelle, l'atteinte portée à des biens matériels ou idéels, leur anéantissement ainsi que la menace du recours à la violence« (p. 35). Un panorama très clair des recherches menées sur la violence permet ensuite de situer un propos qui tranche avec les approches nationales jadis dominantes, où le phénomène était habituellement interprété en stigmatisme d'une étaticité déficiente. L'ouvrage s'inscrit de la sorte dans une histoire culturelle et anthropologique de la violence en plein essor.

C. Mauntel envisage la très vaste question posée en se fondant sur un riche corpus: chroniques françaises et bourguignonnes, traités sur les vertus chevaleresques ou sur la conduite de la guerre (»Tractatus de bello« de Jean de Legnano, »Arbre des batailles« d'Honoré Bouvet, »Livre des fais d'armes et de chevalerie« de Christine de Pisan notamment), textes juridiques, au premier chef les ordonnances des rois de France, enfin, plus sporadiquement, extraits des registres du Trésor des chartes. Chacune des sources est soigneusement présentée et mise en contexte, avant de laisser place au cœur de l'analyse, déclinée en trois temps, les »perspectives sur la violence«, ses »formes«, ses »aspects«.

Dans la première partie, la plus générale, l'auteur rappelle que la violence est au Moyen Âge d'abord lue et interprétée selon une perspective chrétienne. Fruit malheureux du péché originel, la guerre a

ainsi, comme cela est bien connu, fait l'objet de nombreuses réflexions, en particulier sur la notion de *bellum iustum*. C'est aussi une affaire de statut social. Pour les nobles, elle reste la pratique la plus distinctive de leur rang, voire une passion pour l'accomplissement de laquelle ils ne répugnent pas à la violence. Ainsi, note Jean Juvénal des Ursins, «guerre sans feu ne valoit rien, non plus que andouilles sans moustarde». D'après les clercs qui le proclament de façon moins piquante, le roi souverain a dans ce contexte le droit de recourir à la violence pour maintenir l'ordre instauré par Dieu, pour éviter les divisions du royaume. Néanmoins, précise l'auteur, «la monopolisation de la violence dans les mains du monarque n'était pas à l'ordre du jour royal» (p. 104). Il aurait sur ce point particulier été intéressant de discuter de façon plus détaillée les résultats obtenus par les travaux menés sur la genèse de l'État moderne. Les représentations de la violence au sein du peuple sont, pour leur part, plus difficiles à saisir, car presque toujours médiatisées par des auteurs hostiles. La violence – en notre sens actuel, rappelons-le – est donc appréhendée de diverses manières dans le royaume de France à la fin du Moyen Âge. Son usage relève du droit, du devoir d'état. De façon pragmatique, elle s'avère nécessaire, pourvu que l'on y recoure en gardant une certaine mesure.

Les formes même d'exercice de la violence ainsi définie se caractérisent alors par une grande diversité. C. Mauntel fait la distinction entre violences guerrières, «violences collectives» (révoltes, émeutes et autres insoumissions), violences interpersonnelles et violences imputables aux autorités (deuxième partie). L'auteur rappelle l'existence de règles de conduite attendues pour mener la guerre, l'acceptation générale (dans les chroniques) de la violence jugée légitime. Il observe aussi une «nouvelle sensibilité à la souffrance des »pauvres gens«, par exemple chez Honoré Bouvet (p. 162). Les ravages de la guerre ont en effet laissé leur empreinte, et la condamnation des hommes d'armes en rupture de solde est générale. Il en va de même pour les guerres civiles et les «guerres collectives». Les premières sont dénoncées en puisant chez Lucain ou Cicéron, les secondes en n'hésitant pas à faire des ennemis des êtres irrationnels, «comme saisis de rage canine» (Richard Lescot), des barbares qui ébranlent l'ordre social, sexuel et anthropologique. À en croire Jean le Bel, certains jacks auraient même rôti un chevalier avant de le proposer en pitance à sa malheureuse épouse. Entre individus, la violence paraît acceptable s'il s'agit de réparer un affront. En revanche, le viol, l'incendie, la rupture de garantie ne sauraient être tolérés. Sur ces points, les analyses qualitatives et discursives de C. Mauntel aboutissent à des résultats proches de ceux obtenus par d'autres études, en particulier celles dues à Claude Gauvard. Les développements sur les violences exercées par l'autorité portent ensuite tour à tour sur la torture, sur la répression et sur les rites de punition. Si l'idéal demeure bien celui de la justice et de la bienveillance, les rois ne répugnent pas à utiliser le déshonneur public des coupables à des fins pédagogiques: le corps des incendiaires est brûlé, celui des traîtres anéanti, par décapitation pour les nobles, par pendaison pour les autres. On retrouve l'interprétation devenue familière d'une violence que l'on pourra qualifier de souveraine et qui, en se réclamant de la justice comme fondement, est mise en œuvre selon un déroulement

ritualisé afin d'être légitime et mieux acceptée par les populations. Pour autant, et c'est là un constat plus original, les regards portés sur la violence s'avèrent souvent ambivalents. Michel Pintoin, anti-bourguignon fidèle au roi, et le *Journal du Bourgeois de Paris* proposent ainsi une lecture et des explications très différentes du massacre dont sont victimes à Paris plusieurs centaines d'Armagnacs en 1418 (les lecteurs intéressés par les détails pourront se reporter aux p. 252–260).

Dans une dernière partie, l'enquête se focalise sur des aspects particuliers, précis et paradigmatiques de la violence: la mort, le fait de tuer, la façon dont elle affecte les corps et la corporéité, sa place singulière dans la construction de figures de héros, dans la critique radicale des crapules. De façon générale, s'il y a bien des morts, et même pléthore, dans les chroniques françaises et bourguignonnes, l'on y meurt relativement peu, les descriptions de blessures sont rares. Tomber au combat est une fin cruelle, qui échappe à l'idéal chevaleresque d'une lutte où les ennemis de même rang sont faits prisonniers, leur intégrité physique d'autant mieux respectée qu'ils pourront ensuite être échangés contre le versement d'une rançon. Les quelques passages où l'acte même de mourir est relaté en détail gagnent à cette aune un relief saisissant, une valeur exemplaire. Ils concernent évidemment surtout les chevaliers et les nobles, la foule des soldats et autres combattants étant simplement présente pour faire nombre anonyme, sans que les chroniqueurs daignent prêter attention à leur trépas. La description des blessures possède elle aussi une fonction édifiante. Elle témoigne d'une extrême sensibilité au franchissement des barrières sociales et corporelles. Le seul effleurement de la main d'un prince ou la prise des rênes de son cheval peuvent avoir des conséquences dramatiques, et l'on comprend alors pourquoi les attentats répétés – contre Charles d'Espagne, Louis d'Orléans ou Jean Sans Peur – font l'objet de descriptions aussi précises. Ils révèlent, dans leur horreur soudaine, la remise en cause d'un ordre établi du monde. Les mutilations, certains contacts avec le sang ou le traitement irrespectueux des cadavres produisent des réactions comparables de rejet. Le *»Bourgeois de Paris«* dénonce ainsi *»la grande inhumanité [des Armagnacs en 1434] de retourner aux champs et couper la gorge aux chrétiens qu'ils avaient tués«* (p. 369, n. 40). La violence reste néanmoins un élément ambivalent dans les récits. Elle peut toujours s'avérer nécessaire, rationnelle, et fascine visiblement certains chroniqueurs lorsqu'ils évoquent l'ascension de Du Guesclin ou la figure du Grand Ferré. Ailleurs en revanche, elle devient vite répugnante, par exemple pour le très controversé Gilles de Rais.

De l'examen de cette violence protéiforme, C. Mauntel parvient à tirer plusieurs conclusions de portée plus générale. La violence n'est pas jugée mauvaise en soi, mais appréciée selon les contextes, en fonction de critères de jugement qui varient de façon notable. Des stéréotypes, des *topoi* narratifs de la violence se dégagent. Les principales victimes sont des prêtres, des moines, des enfants, ou des femmes encore vierges; la mise en récit du déroulement des attentats ou des batailles présente de nombreux traits communs; les mêmes comparaisons reviennent sous la plume de plusieurs chroniqueurs: la violence est celle du loup, du sarrasin, des animaux sauvages, etc. Ces figures en

quelque sorte imposées paraissent relativement stables (p. 421). Dans une perspective qui vise, habilement, à éviter les deux écueils du déterminisme narratologique et du libre arbitre absolu des chroniqueurs, l'auteur estime «qu'aussi bien pour les descriptions de ›beaux faits‹ connotés de façon positive que pour l'attribution de violences qui suscitent l'effroi, des stéréotypes divers, flexibles et opérants sont à disposition, avec lesquels des associations intentionnellement positives ou négatives peuvent être signifiées» (p. 428). De plus, l'expérience accrue de la violence en ces temps de conflits répétés transforme progressivement les perceptions, et les figures narratives en attestent. La violence reste une «pratique sociale reconnue de tous» (p. 447), mais l'effroi grandit devant son emprise croissante, son usage non légitime, et les descriptions se font plus explicites dans les chroniques, en particulier chez les rhétoriciens bourguignons, qui échafaudent «une nouvelle façon de représenter la mort» (p. 359).

L'ensemble est, on le voit, fort riche. Du point de vue formel, la présentation est de surcroît très soignée<sup>1</sup>. Plusieurs développements de la première partie ont certes paru un peu longs, en tout cas moins neufs que les cent dernières pages, et le livre embrasse sans doute parfois un peu trop large, mais c'est le prix de son ambition, et l'on n'en fera pas grief à l'auteur.

De fait, la lecture suggère aussi de nombreux prolongements possibles. Il serait ainsi probablement fructueux de confronter les réflexions menées ici sur la guerre de Cent Ans avec les études sur les représentations des batailles ou des figures célèbres de combattants de la période précédente (on songe par exemple au Dimanche de Bouvines et au Guillaume le Maréchal de Georges Duby). D'autre part, C. Mauntel écarte d'emblée une enquête sur les figurations iconographiques de la violence, au motif de codes de représentation différents. Le choix est compréhensible et justifié pour une thèse dont le corpus était déjà important. Mais en excluant ainsi, de fait, les miniatures de l'économie narrative des récits, ne risque-t-on pas alors de perdre de vue une unité de sens essentielle pour les hommes du Moyen Âge, à savoir le manuscrit où textes et images s'assemblent et se répondent? La question demeure ouverte à la fin de l'ouvrage.

Soulignons pour finir l'essentiel. Il s'agit d'un livre très intéressant, utile et rédigé agréablement, souvent avec le sens de la formule qui fait mouche. Au fil des parties, on y découvrira tantôt un essai sur la pertinence de la notion de «violence» appliquée au Moyen Âge, tantôt une synthèse à jour sur de nombreux aspects de la question, tantôt encore une approche transversale de conceptions véhiculées par les chroniques françaises pendant la guerre de Cent Ans.

---

<sup>1</sup> On relève seulement quelques coquilles, qui pourront être corrigées lors d'une deuxième impression: «organsierten» (p. 271); «deses Beispiel» (p. 318); «zwischen» (p. 321); «civitatism» (p. 332, n. 94); «er eigentliche Grund» (p. 357); «rumreichen Taten» doit sans doute être remplacé par de plus sobres «ruhmreichen Taten» (p. 358); «Gesellschaft» (p. 432); «voyage en Béarn à la campagne de Gascogne» (p. 455, alibi); «manuscrit d'Amins» (p. 455); «l'émblématique» (p. 488); «Enguerrand de Monsrelet» (p. 529).